

Le collectif comme invention permanente Lecture de l'ouvrage de P. Chemla (dir.), *Le Collectif à venir. Psychiatrie, psychanalyse et psychothérapie institutionnelle*, Erès, Toulouse, 2018

Géraldine Sauvage, Université de Liège (G.Sauvage@uliege.be)

Le Collectif à venir est un recueil publié en réponse à la réforme française des groupements hospitaliers de territoire (GHT) issue de la Loi santé de 2015. Des psychanalystes, psychologues, infirmier.e.s, cadres de santé, docteurs en psychologie, philosophes, psychiatres, chargés de collections d'art, directeurs, internes en psychiatrie, médecin-chef, etc. prennent la parole chacun à leur tour sur le thème du collectif. L'engagement politique de l'ouvrage est explicite sous la plume du directeur du *Collectif à venir* : « Contre les folies évaluatrices et les volontés de mise au pas de la Haute Autorité de santé, qui s'institue aujourd'hui en 'police de la pensée' du soin et des pratiques », il s'agit « de relancer sans cesse la création de lieux d'accueil et de soins qui s'appuient sur la créativité et la parole mise en acte de ceux qui s'y tiennent : patients, soignants, mais aussi familles et personnes concernées » (p.8).

Depuis 2016, la réforme des GHT bouleverse le système de santé français¹ en proposant « un regroupement des établissements publics de santé au sein de territoires avec l'objectif affiché de mutualiser les ressources et d'améliorer l'accès à des soins de qualité au bénéfice de la population »². Devant ce remaniement séduisant sur papier, certains restent méfiants et s'interrogent quant à sa traduction sur le terrain. D'autant plus que seuls les acteurs des hôpitaux publics semblent avoir été impliqués dans les discussions autour de la réforme pour rester au plus près des réalités du terrain : aucun citoyen ni représentant associatif n'a vraisemblablement été consulté. Dès le 8 juillet 2016, Claude Rambaud, alors présidente du CISS (Collectif Interassociatif Sur la Santé), situe la réforme des GHT « dans une vieille conception de l'action publique qui voit l'administration décider pour la population, sans la consulter, de ce qui est bon pour elle »³. À cette critique, une autre s'impose dès que sont mises en lumière les situations

¹ « Conformément au calendrier fixé par la loi de modernisation de notre système de santé, les groupements hospitaliers de territoire (GHT), nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire, sont désormais officiellement créés partout en France. Les acteurs des plus de 850 hôpitaux publics français se sont en effet concertés durant les 5 derniers mois, sous l'égide des Agences régionales de santé, et en lien avec les élus des territoires et la Fédération Hospitalière de France, pour aboutir à des regroupements d'établissements qui tiennent compte des réalités du terrain, territoire par territoire ». « Marisol Touraine officialise la création des 135 groupements hospitaliers de territoire », communiqué de presse de Marisol Touraine publié le 5.07.2016. <https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-communiques-de-presse/article/marisol-touraine-officialise-la-creation-des-135-groupements-hospitaliers-de> (consulté le 7 décembre 2019).

² « Réforme des GHT : quel bénéfice pour les usagers ? » <https://www.france-assos-sante.org/2016/07/08/reforme-des-ght-quel-benefice-pour-les-usagers/> (consulté le 5 décembre 2019)

³ <https://www.france-assos-sante.org/2016/07/08/reforme-des-ght-quel-benefice-pour-les-usagers/> (consulté le 7 décembre 2019).

engendrées par certains regroupements hospitaliers inadéquats pour les usagers. En effet, le rattachement de certains établissements à un territoire plutôt qu'à un autre rend parfois aux usagers l'hôpital plus difficilement accessible, ce qui éloigne paradoxalement les services de soins de santé. La réforme des GHT, loin de faire l'unanimité, constitue une occasion pour les auteurs du *Collectif à venir* de relancer un débat autour du concept de collectif. En matière de soins de santé, ce concept est porté par la psychothérapie institutionnelle et est volontiers attribué au psychiatre français Jean Oury (1924-2014). La mort récente de ce dernier ainsi que la reconceptualisation de la notion de collectif proposée par Olivier Apprill constituent le point de départ des différentes propositions des auteurs de l'ouvrage.

Cinq parties structurent *Le Collectif à venir*. La première esquisse l'horizon théorique et politique du propos. Olivier Apprill, psychanalyste, inaugure le recueil en rendant compte du concept de collectif chez Oury (p.17-30). Ce faisant, il pose le cadre de l'ouvrage puisque c'est à partir de sa reconceptualisation de la notion de collectif que les autres auteurs travaillent. À sa suite, Serge Klopp, infirmier cadre de santé, prend position contre la loi santé de 2015 qu'il définit comme « la loi la plus méconnue aux conséquences dramatiques pour la psychiatrie de secteur » (p.47). Cette loi est, dit-il, « la remise en cause du principe [même] de continuité [des soins] » (p.49). La deuxième partie de l'ouvrage prolonge cette critique et met en évidence, précisément, l'importance d'une continuité – du soin d'abord, mais aussi d'une présence (à soi) et du lien (p.67-77). À cette continuité doit se joindre une ouverture à « l'improvisiste, la surprise, la déprise, l'incongruité, le rire » (p.82). La difficulté de faire co-exister les deux – continuité et déprise – est illustrée par l'anecdote d'une promenade avec des patients racontée par Blandine Ponet, infirmière. Cette anecdote sera détaillée plus loin pour les interrogations qu'elle soulève.

La question de la déprise, autrement dit de l'improvisation dans le soin, est ressaisie dans la troisième partie en envisageant l'œuvre comme la création d'un espace, l'émergence d'« un lieu pour l'indétermination comme socle du lien et d'une existence habitée » (p.143). Nader Aghakhani, psychologue, définit l'atelier (de création au sens large) comme un « espace de rencontre » où « l'artiste, l'analyste et bien d'autres se rejoignent » (p.125). Parallèlement, l'atelier est défini comme un « lieu à tenir » dans la mesure où il accueille « un certain nombre d'actions, d'exercices, de schèmes [qui, toujours, sont] à répéter, à reprendre » (p.125). Dans ce lieu de rencontre qui est à tenir, « il s'agit de maintenir une ambiance pour installer un rythme » et « laisser venir... la construction, l'élaboration, le lien social, la liberté [...] » (p.125). On sait que l'ambiance est une question phénoménologique importante. La quatrième partie, intitulée « Au fil de l'expérience », rassemble un ensemble de pratiques – entre club

thérapeutique, clinique de rue et cas cliniques. Deux éléments cruciaux au moins ressortent de cette partie. Tout d'abord, s'impose l'idée que le club n'est jamais fait une fois pour toutes et qu'il peut, à tout moment, s'atrophier s'il n'est pas animé par une ambiance. Le propos de Jean Oury est rapporté par Madeleine Alapetite, cadre de santé, pour expliciter l'enjeu du club :

Le club n'a de sens que si on tient compte de sa finalité, responsabiliser les gens. Dans une collectivité, il faut toujours alimenter le feu, c'est ce que disait très bien Tosquelles : ça nécessite une ambiance vivante permanente et ça se nourrit avec des sentiments, avec de la parole, avec des gens qui sont là... sinon ça s'atrophie » (p.175).

La quatrième partie de l'ouvrage insiste aussi sur la confiance que doivent susciter les lieux – il est fait mention du club mais il est possible d'envisager les ateliers de création en tant que tels : ces lieux doivent en permanence dégager une atmosphère vivante, une ambiance telle que chacun se sente en sécurité et en confiance. Le message de la cinquième et dernière partie de l'ouvrage est explicite depuis son titre : « 'Voyageurs ! Il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant le chemin se fait en marchant' (Extrait tiré des *Champs de Castille* d'Antonio Machado) ». Le chemin inexistant dont il est question est celui qu'entendent emprunter les auteurs du *Collectif à venir*. Mais s'il s'agit d'un chemin non tracé, il est toutefois pensé dans la continuité de la démarche de Jean Oury. L'absence de tracé prédéfini est absolument fondamentale dans la perspective des auteurs car, dans les faits, « c'est la rencontre avec ce que l'on ne cherche pas qui permet des avancées souvent cruciales et essentielles » (p.196). Ainsi l'absence de tout tracé apparaît-elle comme une exigence méthodologique qui fait écho à l'imprévisibilité et, par-là même, à l'inachèvement, absolument nécessaires, qui caractérisent le projet même de la machine du collectif (p.244).

Le collectif tel qu'il est présenté et mis en scène dans le *Collectif à venir* doit être mis au travail afin d'en saisir la portée concrète dans les soins. L'enjeu principal est de prolonger l'idée, suggérée par Olivier Apprill au début de l'ouvrage, selon laquelle le collectif – invisible et insaisissable – n'est qu'un « 'lieu' qui n'existe qu'au niveau logique » (p.30). Par un pas de côté, il s'agit de montrer que le collectif, s'il est nourri et par-là vivant, peut dépasser le seul niveau logique et se faire sensible. Autrement dit, il s'agit de montrer que le collectif n'est pas réductible à une stricte abstraction. Cette mise au travail du collectif s'inscrit dans une perspective phénoménologique dans la mesure où *Le Collectif à venir* est émaillé de thèmes tels que la subjectivité, l'altérité, l'ambiance et le projet – autant de motifs qui soulèvent les questions de la conscience, du rapport à soi, aux autres, au monde. La phénoménologie est par ailleurs explicitement convoquée par Olivier Apprill quand il rappelle l'inspiration sartrienne initiale du concept de collectif.

La phénoménologie sartrienne comme origine de la notion de collectif

Initialement, Jean Oury pense le collectif de manière péjorative. Influencé par le Sartre de la *Critique de la raison dialectique*, il associe le collectif au sériel, à l'idée d'engluement et de passivité. Il fait correspondre le collectif à l'aliénation de la liberté. À cette époque, Oury oppose le collectif au groupe en fusion qui, pour sa part, renvoie à une liberté créatrice. La particularité du groupe en fusion étant de se produire toujours sur la base d'un collectif, il est possible de relier les deux termes et de parler, avec Oliver Apprill, d'une « dialectique circulaire infernale » (p.24) : le groupe doit faire un effort pour s'arracher du collectif mais il ne peut éviter le risque de retomber dedans. Le groupe est continuellement menacé de retourner d'où il vient, de se dégrader à nouveau dans le collectif. Cette compréhension du collectif est amorcée par Oury en 1960, au cours des séances du GTPSI (Groupe de Travail de Psychothérapie et Sociothérapie Institutionnelle). Ce groupe est alors à l'avant-garde de la réflexion psychiatrique au niveau de la parole collective : entre 1960 et 1966, il réunit les principales figures de la psychothérapie institutionnelle autour de François Tosquelles et de Jean Oury à raison de deux ou trois rencontres par an. Mais chemin faisant, Oury développe une autre compréhension du collectif. Dans un séminaire, en octobre 1994, alors qu'il cherche à faire comprendre son concept, il raconte :

Étant petit, [...] j'étais très influencé par une machine [...]. C'était une machine un peu surréaliste, c'était une machine à coudre [...]. Une vraie, avec des pédales, des courroies, [...] avec une petite couille en acier qui bouge [...]. Le résultat de tout ça, avec des grandes roues, des pédales, des courroies, le pied qui remue, etc. ? Et bien le miracle s'accomplissait à chaque fois, avec une seule aiguille qui piquait point par point. C'est pour ça que je suis à La Borde ! Je vais reconstruire une machine à coudre collective fantastique. [...] (p.30).

Un changement de direction est ainsi engagé. Oury passe d'une conception négative à une conception résolument positive du concept de collectif. Ce dernier lui apparaît dorénavant « incontournable pour toute *praxis* psychiatrique institutionnelle » (p.25). Mais Olivier Apprill rappelle :

On ne peut pas [...] voir un collectif ni l'attraper. Ce n'est pas un groupe réel considéré dans ses dimensions sociales, interrelationnelles, voire inconscientes, on ne peut pas l'objectiver : c'est un « lieu » qui n'existe qu'au niveau logique, une catégorie abstraite, un champ transcendantal pragmatique, c'est-à-dire ce qui constitue la condition de possibilité pour l'émergence d'une situation pratique où le désir, et donc le sens, peuvent circuler. [...] le collectif est aussi un concept d'efficacité politique pour la mise en place d'un milieu, un outil fondamental pour une politique de la singularité, donc une politique de la folie. Produire du collectif, c'est produire des conditions de possibilités (p.30).

Derrière le collectif ne se cache ni groupe particulier, ni groupe de travail, ni collectivité. En tant que « machine abstraite » (p.27), le collectif joue strictement un rôle de condition de possibilité dans la pratique des soins. Loin de contester l'idée selon laquelle le collectif se situe au niveau logique, il s'agit plutôt de la relancer pour la prolonger. Pour cela, l'image de la

machine à coudre est à prendre au sérieux, car elle permet de comprendre une première fois ce que peut être une « machine abstraite » comme celle constituée par le collectif.

Le collectif comme machine sensible

La description qu'en donne Oury laisse entendre qu'un mécanisme aux rouages complexes mais harmonieux habite toute machine à coudre. De fait, toute une mécanique interne se met en branle dès qu'une machine à coudre est mise au travail. Des engrenages se coordonnent sans relâche. L'utilisateur ne le voit pas mais chaque pièce se meut pour faire sa part de l'office et concourir à la naissance d'une création unique. Toutes les pièces de la machine à coudre sont là, présentes, mais invisibles. Elles se manifestent dans leur élan, leur mouvement commun – ou négativement : dans un ratage, quand la bobine de fil s'emmêle, fait des nœuds, ou que l'aiguille se casse. C'est dans ce cadre que le collectif est comparable à une machine abstraite : comme la machine à coudre animée par le dynamisme de ses pièces, le collectif se définit par son mouvement. En d'autres mots, le collectif ressemble à une machine à coudre parce qu'il est aussi, dans son concept, habité par un élan commun. Il faut voir que cet élan est fragile, à l'image du mouvement de la machine à coudre qui peut s'interrompre à tout moment. En tant qu'il risque toujours de s'essouffler, de ralentir, voire de s'interrompre, le collectif tel qu'il est envisagé par Oury dans les années 1990 encourt les mêmes risques que le groupe en fusion sartrien de 1960. Le collectif s'expose toujours au risque de retomber, c'est-à-dire au risque de la sérialisation. C'est précisément pour cette raison que son élan doit être continuellement repris et relancé, activement pensé et vécu, par l'entremise très concrète d'individualités, dans des moments, des lieux, à travers des échanges, ou durant des activités par exemple. L'image de la machine abstraite proposée par Oury, loin d'écarter la pratique concrète des soins, peut sans difficulté être assumée dès lors qu'on comprend, d'une part, que l'abstraction est précisément ce qui laisse place au concret et, d'autre part, que la machine en question se fait sensible dans chacun des lieux et à chaque fois que le collectif tient en créant une certaine ambiance entre soignants, soignés, etc. Cette ambiance, difficilement exprimable, relève pour ainsi dire de l'intuitif. Sa seule condition de possibilité énonçable est la suivante : elle nécessite des personnes ouvertes disposées à accueillir le sujet derrière chaque individu ainsi que l'imprévu sous toutes ses formes. Cette ambiance correspond à un certain climat, un certain environnement. Elle ouvre un monde à chacun, qui plus est un monde commun. Dans une dialectique sans fin, l'ambiance habite le sujet en même temps que le sujet habite l'ambiance. Ainsi, parlant d'ambiance, une implication réciproque semble pouvoir être suggérée entre un sujet et son environnement, entre un « je » et le monde qui l'entoure. L'ambiance aménagée

par le collectif est à comprendre comme un lieu de rassemblement. Tout l'enjeu de ce lieu est de rester en vie ; il s'agit donc de le supporter pour le perpétuer. En ce sens, le collectif a beau être une machine abstraite, il doit *tenir*. Or, l'anecdote de Blandine Ponet met précisément en tension cette idée de machine qui tient (p.91-99).

Le propos de cette infirmière illustre le sentiment d'éparpillement que peuvent ressentir les soignants en sortie avec un groupe de patients. Elle explique : alors qu'à l'hôpital, les individus forment automatiquement un groupe aux yeux du soignant, ce dernier doit admettre que le groupe ne fait pas évidence à l'extérieur des murs de l'hôpital. En effet, chacun tend à partir de son côté pour explorer une partie du monde. Pour le dire dans des termes sartriens : dehors, le groupe n'est plus en fusion, il se délite. Dans ce contexte, la nécessité de « fabriquer concrètement l'espace-temps et l'être ensemble de la promenade » (p.92) se fait sentir. Un monde commun est à reconquérir. « Faire une promenade » exige un *faire* au sens fort du terme. Blandine Ponet écrit : « Avec les patients, ce sens de 'faire' est entièrement chargé : consistant » (p.92) puisqu'il s'agit de garder ensemble des individus, autrement dit de créer sans répit un espace, un temps et un être ensemble, c'est-à-dire du commun. Cette anecdote montre que le lien établi par et dans l'espace-temps de l'hôpital, loin d'être évident et acquis, est fragile et continuellement à recréer. Parallèlement, cette anecdote soulève la question de savoir ce qu'on fait dans et avec l'éparpillement, s'il est tenable, et si oui, jusqu'où il peut être assumé ?

Les images de la machine à coudre et de la promenade permettent d'intuitionner ce que peut être le collectif pour Oury et la raison pour laquelle il en parle en termes de « machine fantastique ». Le collectif n'a pas de contours nets car, dans les faits, il se ramène à une ambiance. Le collectif n'est rien de précis : ses rouages sont aussi fragiles qu'invisibles et disséminés. À cet égard, que certains invitent à « l'acceptation d'une certaine confusion » (p.82) est significatif. Tout se passe comme si le collectif, concept abstrait, coïncidait à une ambiance indéterminée voire indéfinissable. Pourtant, paradoxalement, au fur et à mesure que les pages du *Collectif à venir* se tournent, le collectif, aussi abstrait et conceptuel puisse-t-il être, semble prendre corps et créer un espace-temps tangible. Du moins est-ce l'hypothèse que plusieurs auteurs de l'ouvrage suggèrent. Dès lors, la notion de collectif se morcelle. Considéré d'abord comme un strict concept logique, puis comme un mouvement donnant naissance à une ambiance, le collectif devient un espace-temps sensible. Dans tous les cas, l'idée selon laquelle il faut relancer *ensemble* le collectif, c'est-à-dire le penser et repenser collectivement, est maintenue. Cet élan général relève de la responsabilité de tous les « soigneux » pour reprendre le terme de Nader Aghakhani – ce dernier utilise ce mot pour éviter les termes « soignants » et

« soignés » et désigner toute personne prenant soin d'elle-même, des autres et du social (p.126). L'hypothèse du collectif comme espace-temps sensible est tirée de la suggestion de voir « au travers de l'œuvre, la création d'un lieu, son émergence » (p.113). À la suite de cette idée, *Le Collectif à venir* convoque le lieu constitué par l'atelier. L'hypothèse mise à l'épreuve est la suivante : loin de se réduire à une stricte machine abstraite invisible, le collectif peut, par moment, correspondre à un lieu sensible. Plus précisément : le collectif peut coïncider à un ensemble d'espace-temps consistants.

Précédemment, l'espace-temps de la promenade – lorsqu'il est *fait*, assuré, et n'est pas qu'éparpillement – était évoqué. Dès à présent, un autre espace-temps est à envisager : celui de l'atelier organisé et pensé par la psychothérapie institutionnelle (l'atelier de théâtre, de musique, d'écriture ou de peinture par exemple.). Nader Aghakhani définit l'atelier comme « un espace de rencontre », « un lieu à tenir » qui inaugure une « mise en mouvement » des statuts, rôles, fonctions, et « une circulation » (p.125). L'atelier est une ouverture dans laquelle « je s'invente et se réinvente » (p.126). Ici, le « je » en question n'est pas seulement celui du patient. Il s'agit du « je » de tout soigneur. Jean Oury avait l'habitude de dire : « Si je n'ai pas été soigné au moins cinq minutes sur la journée, c'est que je n'ai pas été soignant »⁴. Avec celle de Nader Aghakani, cette proposition bouscule l'apparente évidence selon laquelle soignants et soignés s'opposent pour soutenir, au contraire, une indétermination : dans un hôpital, chacun est soigné et soignant selon les moments, les lieux et les interactions. Le propos d'Oury est une autre manière d'affirmer la dimension relationnelle du soin. C'est exactement dans cette veine que l'espace-temps de l'atelier paraît, dans la perspective de Nader Aghakani, pouvoir « tenir lieu de corps » (p.118) dans la réinvention du sujet quel qu'il soit. Toutefois, il faut ajouter que bien qu'il en ait la possibilité, l'atelier n'ouvre pas *systématiquement* un tel espace-temps constructif. Pour reprendre les deux images précédemment mobilisées, si aucune machine à coudre n'œuvre ou si personne ne cherche à y *faire* une promenade, l'atelier peut facilement se réduire à un espace-temps quelconque où il n'est question d'aucune invention ni réinvention. S'il veut offrir au sujet un lieu et un temps où se dire et se faire, l'atelier doit continuellement s'interroger et être interrogé sur ce qu'il fait, comment il le fait et avec qui. Cette réflexivité est indispensable pour espérer faire naître dans un atelier l'ambiance du collectif. Il faut remarquer que l'atelier de création n'est pas le seul lieu capable de rendre sensible le concept de collectif. D'autres espace-temps le peuvent aussi : une salle d'accueil, un jardin, un banc, un couloir, une salle à

⁴ France Culture : « Saint-Alban : lieu d'hospitalité 2/2. Une révolution psychiatrique », 24.11.2019 <https://www.franceculture.fr/emissions/une-histoire-particuliere-un-recit-documentaire-en-deux-parties/saint-alban-lieu-dhospitalite-22-une-revolution-psychiatrique> (consulté le 5 décembre 2019).

manger, une salle de sport par exemple. Peu importe finalement l'endroit du moment qu'il est le lieu d'une ouverture à soi, à l'autre, au monde, à l'événement, à la déprise, qu'il est continuellement pensé et repensé, jamais stagnant ou objectivé définitivement, bref : qu'il fait place à l'individualité.

Le collectif peut ainsi bel et bien se comprendre différemment que comme une stricte machine abstraite. Dès lors qu'il est investi, le collectif dépasse le concept pour, ponctuellement, prendre corps. Il s'incarne à des moments et crée alors une ambiance. Tout se passe comme si l'existence du collectif tenait dans la fulgurance d'instant. Dans son concept même, le collectif constitue presque une impossibilité : jamais il ne peut s'établir définitivement car, précisément, il cesse de *faire* collectif dès qu'il cesse de (se) penser, de se mouvoir, pour s'installer et se figer. Pour le collectif, ne pas être en mouvement, ne pas se ressaisir continuellement, revient à dépérir prématurément.

Le projet du Collectif à venir : une phénoménologie des collectifs

Si le recueil prend pour point de départ la notion de collectif, son titre marque un double pas de côté en convoquant l'idée d'un Collectif avec majuscule et d'un « à venir ». Comment comprendre cette double distinction ? Patrick Chemla reprend la proposition de Jean Oury – selon laquelle le collectif est un concept en faveur d'une invention et improvisation permanente en milieu de soins – pour la préciser en insistant sur le fait que le projet du collectif est par définition un projet inachevé, voire un projet inscrit dans l'inachèvement même.

Le Collectif à venir [est] cette décision à renouveler à chaque franchissement, une façon de souligner l'inachèvement nécessaire du projet : que serait un projet achevé sinon un projet mort ? » (p.244)

Le projet infini du collectif rejoint la conception sartrienne de la conscience – la conscience comme projet, comme temporalité qui se projette continuellement dans un horizon. À ce titre, le projet du collectif, toujours *à venir* précisément, est à animer et réanimer sans relâche. Il s'agit de le tenir – presque à bout de bras – en mouvement par l'entremise d'une énergie commune, de le tenir en mouvance. L'ajout « à venir » est une manière d'insister sur le caractère inachevé et littéralement interminable du projet même du collectif. Cet ajout est aussi une manière de rappeler l'ouverture qui définit en propre le collectif : l'ouverture, dans les ateliers, à la déprise, à l'imprévisibilité, et ultimement à l'improvisation du « faire-avec » dont chacun fait l'épreuve. Rappelant l'enjeu politique de l'ouvrage, Patrick Chemla écrit dans sa conclusion:

Le Collectif à venir, [...] c'est aussi cette marche en avant au rythme que se fixe chacun, chaque collectif, pour affronter le temps et l'espace en refusant l'accélération folle du néolibéralisme, ou la marche en cadence militaire ou religieuse de la masse organisée (p.244).

Ce passage offre finalement l'occasion d'interroger le collectif tel qu'il est convoqué dans le titre de l'ouvrage : le Collectif. Pourquoi reprendre le concept de collectif pour le réécrire ensuite ? Patrick Chemla recourt à une majuscule pour dépersonnaliser le concept, le relancer et le faire vivre au-delà de l'existence de Jean Oury. Parler du Collectif plutôt que du collectif est une autre façon encore d'indiquer le caractère interminable du projet du concept de Jean Oury. Toutefois, on peut se demander s'il n'eût pas été plus explicite de parler de « collectifs » ? En effet, convoquer le collectif au pluriel permet, à la fois, de relancer le concept de Jean Oury et de rendre compte du fait, aussi essentiel que le caractère interminable du projet du collectif, que ce concept s'incarne dans des espace-temps situés – que l'on pense à La Borde et Saint-Alban. Car dans les faits, derrière le collectif de Jean Oury et le Collectif de Patrick Chemla se cachent des collectifs particuliers : des collectifs qui se pensent dans un espace-temps spécifique, à partir de soigneux particuliers et d'activités propres.

Dès lors qu'elle a été mise au travail, la proposition d'Olivier Apprill – selon laquelle le collectif n'existe qu'au niveau logique en tant que condition de possibilité – se prolonge comme suit : le collectif, en tant que concept qui se réfléchit inlassablement, est condition de possibilité de tous les collectifs concrets possibles. En cela, le collectif est proprement projet ; il constitue à la fois le point de départ et l'horizon indépassable vers lequel les regards de chacun se tournent dans la pratique.

En fin de compte, *Le Collectif à venir* fait davantage pressentir ce que peut être le collectif qu'il en fournit une définition claire. Cet ouvrage s'apparente de manière concrète à un espace-temps qui permet aux auteurs de créer du commun. Explicite dès les premières lignes d'introduction et dans les dernières de conclusion sous la plume de Patrick Chemla, l'engagement politique des auteurs émaille l'ensemble du livre. De manière générale, une revendication dans le milieu des soins de santé est énoncée : il s'agit de lancer un mouvement de résistance contre la logique du néolibéralisme qui tend à inscrire l'individu dans de savants calculs de gestion.

Mais une question encore doit, au moins, être soulevée : à quel niveau situer en dernier ressort le propos du *Collectif à venir* ? Y a-t-il une visée prescriptive derrière les expériences vécues décrites et rapportées par les auteurs ? Patrick Chemla a-t-il compilé un ensemble de

recommandations qui indiquent implicitement, contre la loi de 2015, ce qu'il faut faire en matière de soins de santé ? Déterminer le caractère descriptif et/ou prescriptif du recueil n'est pas évident. De nombreuses prises de parole semblent être descriptives en tant qu'elles rapportent des expériences singulières ; d'autres, par contre, paraissent davantage prescriptives, notamment en raison de leur positionnement explicite contre la loi de 2015. Ainsi *Le Collectif à venir* présente-t-il un caractère hybride. Il est à la fois descriptif et prescriptif : il dit ce qu'était le collectif chez Oury, il dit comment il parvient à se révéler présentement et il dit ce qu'il doit être demain pour échapper à la logique du néolibéralisme et avoir une chance d'exister encore.

Les mots de la fin sont laissés à Victoire Mabit. En tant que mère d'usager, cette dernière convoque la question de l'altérité. Elle tisse par-là un lien entre, d'une part, la démarche politique des auteurs et, d'autre part, un enjeu phénoménologique central du livre. Dans son texte intitulé « Le fil conducteur » (p.161-163), elle insiste sur le rapport égalitaire qui doit régner entre soignants et soignés. Contre la réforme des GHT, elle énonce :

[J'écris] pour que les soignants résistent, désobéissent, et considèrent leurs patients comme des *alter ego* et non comme des sous-je-ne-sais-quoi qu'il faut tenir à carreau. [...] Je vois bien la pression, la compression que les directives de l'État mettent sur ceux qui veulent travailler humainement, avec leur conscience. J'ai envie de leur dire que la seule issue actuellement – je dis actuellement car la société évolue et rien n'est statique – c'est de résister. De désobéir. De pratiquer comme vous le voulez, comme vous le décidez, sans vous laisser détourner. (p.162)

On voit que le débat du collectif convoque l'importante question phénoménologique de l'altérité. Le propos de Victoire Mabit pose à ce sujet une série d'interrogations. Comment considère-t-on autrui ? Plus précisément, dans le cadre des soins en santé mentale : comment considère-t-on les personnes qui pensent le monde différemment ? Les soignants sont-ils en droit de nier toute conscience aux individus qu'ils rencontrent ? Peuvent-ils en faire des sous-sujets, des sous-je ? Derrière la question de l'altérité réside alors une question éminemment politique : existe-t-il des non-sujets à guérir ? Autrement dit, peut-on mettre entre parenthèses des subjectivités au motif de les réintégrer dans la société ? Peut-on considérer certains individus exclusivement à partir de leurs symptômes dans le seul but de les normaliser ? Serge Klopp ajoute, par ailleurs, un autre enjeu politique quand il écrit : « Cela paraît idiot de dire que dans un hôpital le soin doit primer sur l'administratif, mais nous en sommes là » (p.50). La question politique et polémique que pose finalement *Le Collectif à venir* à une société animée par une logique néolibérale peut être formulée comme suit : peut-on, dans une quelconque prise en charge, rayer le sujet et nier l'altérité au nom de la gestion administrative et/ou financière de l'institution ? Dans la négative, il s'agit de poser – comme le fait *Le Collectif à venir* – la question phénoménologique suivante : comment appréhende-t-on le sujet dans son rapport à

soi, aux autres et au monde, dès lors qu'on le considère dans son individualité et comme un *alter ego* ? L'épreuve de l'altérité, explicitée par Victoire Mabit, constitue le nœud autour duquel s'entrecroisent les enjeux politiques et phénoménologiques du *Collectif à venir*. Entre son appel à la résistance voire à la désobéissance sur le plan politique et sa revendication à un rapport égalitaire entre soigneux, *Le Collectif à venir* offre à penser – en parallèle – des points fondamentaux de philosophie politique et de psychopathologie phénoménologique.